Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260402-D2026037-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Clotilde LAVISSE, maire d'Arzano.

Etaient présents : LAVISSE Clotilde, AUFFRED Clément, LE ROCH Marie-Françoise, SYLVESTRE Jean-Yves, CORNIERE Aurélie, NOUAILLE DEGORCE Stéphanie, DANIEL Louise, GRAGNIC Marie-Annick, FLECHER Quentin, DE PENFENTENYO Aude

Excusés : FEREZ Crystel ayant donné procuration à LAVISSE Clotilde
LE POGAM Pierre ayant donné procuration à AUFFRED Clément
MOELO Mickael ayant donné procuration à CORNIERE Aurélie
DANIEL Stéphane ayant donné procuration à DANIEL Louise
CLERO Ewen ayant donné procuration à LE ROCH Marie-Françoise

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
15	10	15

Secrétaire de séance : Marie-Françoise LE ROCH

Date de convocation : 26/03/2026 **Date d'affichage** : 07/04/2026

Objet de la délibération : Désignation des représentants de la commune à la Société Publique Locale (SPL) Bois et Energie Renouvelable

Madame Le Maire informe le conseil que conformément aux statuts de la SPL Bois et Energie Renouvelable, elle siègera à l'Assemblée Spéciale et qu'il convient de désigner deux représentants de la commune auprès du Comité de suivi et d'engagement.

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DESIGNE comme représentants de la commune auprès du Comité de suivi et d'engagement de la SPL Bois et Energie Renouvelable :

- Membre titulaire : Clément AUFFRED, 1er adjoint au maire
- Membre suppléant : Clotilde LAVISSE, Maire

Vote : 15 voix pour

Pour extrait certifié conforme
Clotilde LAVISSE,
Maire d'Arzano

MAIRIE D'ARZANO 29300 (Finistère)